

RÉPARATIONS LOCATIVES, QUI FAIT QUOI ?

Les réparations locatives sont définies par décret (n° 87-712 du 26 août 1987).

Les réparations locatives sont à la charge du locataire pendant toute la durée de la location. Elles s'étendent à toutes les parties du logement (intérieures ou extérieures), ainsi qu'à ses éléments d'équipement.

Afin de distinguer vétusté et détérioration, une grille de vétusté a été mise en place en concertation avec les associations de locataires.



LÉGENDE

- À la charge du locataire
- À la charge de la SFHE

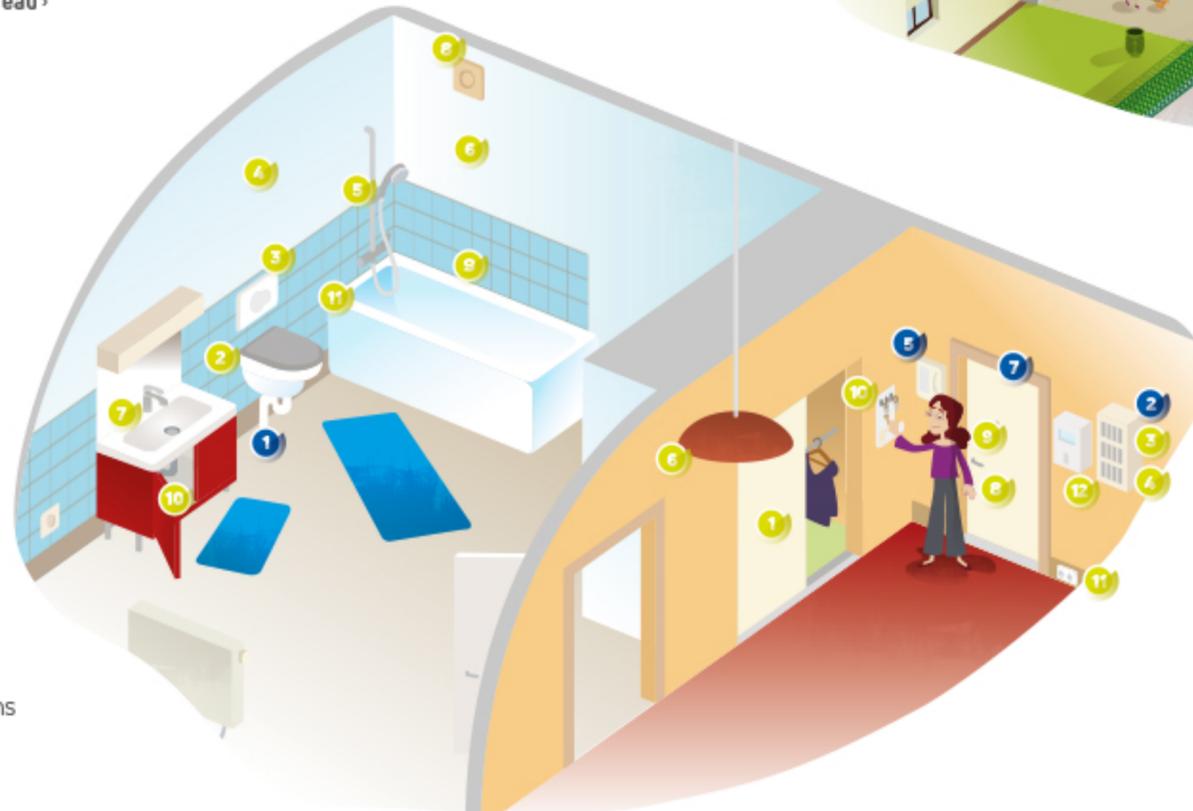
LE SÉJOUR

- 1 Mécanisme de volet roulant › menues réparations
- 2 Manivelle › remplacement
- 3 Crémones › graissage
- 4 Joints › remplacement
- 5 Ventilation › nettoyage
- 6 Vitres et mastic › remplacement
- 7 Convecteurs électriques › remplacement
- 8 Fenêtres et encadrements › remplacement
- 9 Revêtement de sol › maintien en état de propreté et menues réparations
- 10 Sangles › remplacement
- 11 Thermostat d'ambiance › entretien
- 12 Papier peint › maintien en état de propreté et menus raccords
- 13 Plinthes › remplacement et réparation
- 14 Prise TV › pose et remplacement
- 15 Flexible de gaz › vérification date de validité et remplacement
- 16 Arrivée de gaz › remplacement
- 17 Ballon électrique › remplacement

- 16 Chaudière murale › remplacement, entretien et détartrage
- 19 Canalisation d'alimentation d'eau › entretien et réparation

LA SALLE DE BAIN

- 1 Colonne d'eau usées et eau 1 vanne › réparation
- 2 Évacuations › débouchage jusqu'à la colonne
- 3 Mécanisme WC, joint d'étanchéité › entretien et remplacement (sous contrat)
- 4 Peintures murs et plafonds › maintien en état de propreté
- 5 Douchette et flexible de douche › remplacement (sous contrat)
- 6 Trous › rebouchage
- 7 Joints de robinet › remplacement (sous contrat)
- 8 Ventilation › nettoyage des grilles
- 9 Carrelage › menues réparations
- 10 Siphon › débouchage
- 11 Joint pour baignoire › remplacement (sous contrat)



IMMEUBLE COLLECTIF

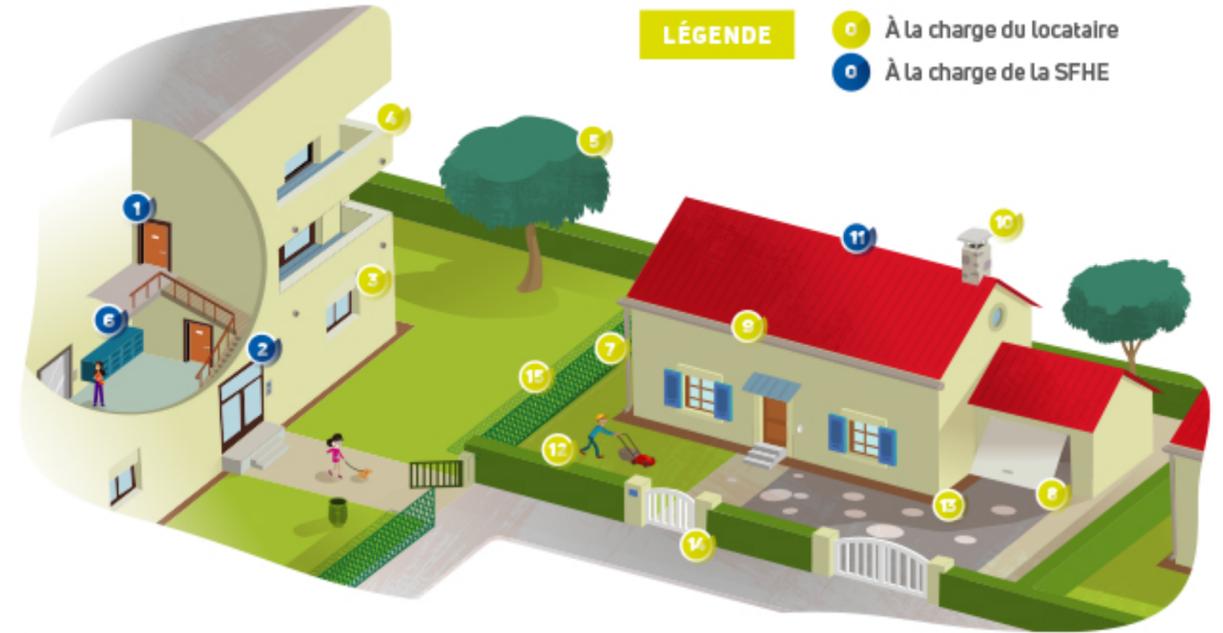
- 1 Portes palières › remplacement
- 2 Porte d'entrée, de la cave, des box, du garage et grilles › entretien récupérable dans les charges
- 3 Volets › remplacement de lames et graissage des gonds
- 4 Balcon › débouchage de l'évacuation d'eau
- 5 Jardin › tonte de la pelouse, taille des haies et arbustes, élagage des arbres récupérables dans les charges
- 6 Batterie de boîte aux lettres › remplacement complet

MAISON INDIVIDUELLE

- 7 Descente d'eaux pluviales › débouchage
- 8 Garage › entretien poignée, chaînette et ressort
- 9 Gouttières, chéneaux › nettoyage
- 10 Cheminée › ramonage
- 11 Toiture › entretien et réparation
- 12 Jardin › tonte de la pelouse, taille des haies et arbustes, élagage des arbres
- 13 Terrasse › entretien
- 14 Portillon › réparation
- 15 Grillage › réparation

LÉGENDE

- À la charge du locataire
- À la charge de la SFHE



L'ENTRÉE

- 1 Placards › graissage, réparation des roulettes
- 2 Tableau électrique
- 3 Fusibles › remplacement
- 4 Coupe-circuit › remplacement
- 5 Boîtier et combiné d'interphone › remplacement
- 6 Douilles › remplacement
- 7 Porte d'entrée › remplacement
- 8 Poignée de porte › entretien, réparation et remplacement
- 9 Serrure, canon › graissage, remplacement de petites pièces
- 10 Clés et badges › remplacement
- 11 Interrupteurs, prises électriques et téléphoniques › remplacement
- 12 Compteur d'eau individuel › entretien locatif et remplacement des joints (pris en compte dans l'accord collectif robinetterie)